



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Sciences et techniques des activités  
physiques et sportives

de l'Université de la Réunion

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : la Réunion

Établissement déposant : Université de la Réunion

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Demande n° S3LI150008751

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Le Tampon.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) propose un cursus avec une orientation et spécialisation progressive à partir d'une première année commune (L1) vers trois spécialités : *Education et motricité*, (EM), *Activités physiques adaptées, santé*, (APAS), *Management du sport*, (MDS). La mention vise l'acquisition des connaissances scientifiques pluridisciplinaires et méthodologiques nécessaires à l'appréhension des activités physiques et sportives, ainsi que les connaissances techniques et pratiques relatives à ces activités. Les connaissances et compétences scientifiques et techniques visées sont centrées, pour la spécialité *EM* sur la didactique des activités physiques et leur apprentissage en milieu scolaire ou périscolaire, pour la spécialité *APAS* sur l'animation d'activités physiques adaptées à différents publics dans un but de prévention de la santé ou de réadaptation, pour la spécialité *MDS* sur la gestion, l'organisation et la communication autour des activités sportives dans les secteurs du tourisme ou des loisirs sportifs. La spécialité *EM* débouche sur les métiers de l'enseignement des activités physiques et sportives en milieu éducatif, la spécialité *APAS* prépare aux métiers de l'encadrement des activités physiques et sportives en secteur médico-social, la spécialité *MDS* vise les métiers liés à la gestion de structures sportives ou de l'événementiel sportif. La formation permet une poursuite d'études en master.

# Synthèse de l'évaluation

## ● Appréciation globale :

La mention propose une orientation et spécialisation progressive à partir d'une L1 commune, tout en conservant une part d'enseignements mutualisés (50 % en L3). La mention présente un bon ancrage au niveau universitaire et dans le contexte socio-économique régional, qui pourrait être renforcé en termes d'offres de poursuites d'études pour la spécialité *APAS* et d'offres de débouchés pour la spécialité *MDS*. L'organisation des unités d'enseignements (UE) est claire et les objectifs sont pertinents par rapport aux métiers visés. Connaissances et compétences sont précisées dans les fiches RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) et les ADD (Annexes Descriptives au Diplôme). En revanche, le dossier manque d'informations sur l'acquisition des compétences transversales et additionnelles. L'enseignement des langues et des techniques de l'information et de la communication n'est actuellement pas présent à tous les semestres. Il conviendrait de renseigner mieux les possibilités de passerelles entre spécialités ou vers d'autres formations, de préciser quels sont les enseignements d'ouverture, les enseignements préparant au projet personnel professionnel, les compétences transversales. Les enseignements sont déclinés en cours magistraux et travaux dirigés de manière cohérente selon les spécificités des enseignements. L'évaluation se fait sous forme de contrôle continu, ce qui doit favoriser la réussite en licence. La mention s'est également dotée d'un outil pertinent d'évaluation des enseignements par les étudiants, dont les données sont analysées et doivent permettre un aménagement de la formation.

Des mesures sont indiquées devant favoriser la réussite en licence. Ainsi une évaluation du niveau est réalisée post-rentrée en L1, de manière à proposer des cours de soutien aux étudiants en difficulté ou les orienter vers d'autres dispositifs. Une information est également menée en amont à destination des lycéens, avec une procédure d'orientation active conséquente. Un dispositif très original a été également mis en place pour les étudiants L1 en difficulté permettant une mise à niveau (certificat d'études supérieures et d'insertion professionnelle) et soit une réorientation, soit de réintégrer la L1 *STAPS*, soit de définir un projet professionnel extra-universitaire. Les taux de réussite ont augmenté entre 2010 et 2013, ils sont respectivement de 41 % en L1, 70 % en L2 et 73 % en L3. Il existe également des actions d'accompagnement et d'informations au long du cursus, néanmoins les informations sont succinctes dans le dossier, ce qui nuit à la lisibilité sur ces points.

L'insertion professionnelle à l'issue de la licence est analysée pour chaque spécialité, avec des emplois correspondants aux secteurs respectifs (30 % en *EM*, 22 % en *MDS*, 60 % en *APAS*) et une réflexion est menée par les équipes pour augmenter ces débouchés, en lien avec le contexte régional. La poursuite d'études en master est possible, les taux de réussite ne sont pas indiqués dans le dossier, et des liens ont été créés en *EM* et *MDS* avec d'autres composantes pour favoriser l'accès dans différents masters (deux masters en *EM* au niveau local, six en *MDS*), infléchir les enseignements dans ce but et permettre ainsi une bonne articulation des cursus. Actuellement il n'y a pas de master au niveau local en continuité directe avec la spécialité *APAS* (est-ce en relation avec le taux de professionnalisation à l'issue du L3 ?). La préprofessionnalisation est aidée par la réalisation d'un stage en L2 et en L3 dans chaque spécialité, avec une progressivité des responsabilités ; cependant peu d'informations sont fournies sur le suivi de ces stages et leur évaluation. Aucune information n'est fournie sur l'existence, au cours du cursus, d'un enseignement d'aide à l'élaboration du projet professionnel. Bien que leur part dans les enseignements ne soit pas toujours précisée, des intervenants professionnels interviennent, notamment en *APAS* et *MDS*, ce qui doit contribuer à l'insertion professionnelle. Des actions de valorisation sont mentionnées dans le dossier, mais l'absence de précision ne permet pas d'en évaluer la portée.

Le pilotage de chaque spécialité est assuré par une équipe pédagogique, celui de la formation par une équipe constituée des responsables de spécialités et de promotions. Un conseil de perfectionnement est mis en place en *APAS*, ils sont en cours de constitution pour les autres spécialités. Cette structuration doit contribuer au pilotage de la mention, cependant il manque des informations précises sur le fonctionnement de ces équipes. Les évaluations des enseignements, du suivi de cohortes et du rapport précédent ont fait l'objet d'une prise en compte pour améliorer les cursus. Néanmoins, celle-ci pourrait être plus détaillée pour en apprécier réellement l'étendue. Il n'est fait aucune mention dans le dossier sur la façon dont a été menée une procédure d'autoévaluation.

## ● Points forts :

- Une formation cohérente avec une bonne connaissance des attentes et de l'environnement local et régional.
- Un suivi de cohortes performant, permettant une connaissance de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études.
- Une évaluation du niveau en L1 permettant une orientation, le cas échéant, vers un dispositif de mise à niveau ou de réorientation.
- Une évaluation par les étudiants de la formation et des enseignements, dont les données sont analysées.

- Points faibles :
  - Un manque de visibilité du pilotage (insuffisance d'informations sur le fonctionnement des équipes pédagogiques et de formation notamment).
  - L'absence d'information sur les procédures d'autoévaluation.
  - Un manque d'information sur les possibilités de passerelles vers d'autres formations en licence.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Le dossier est clair et les documents fournis sont bien présentés. La licence propose une offre cohérente avec les objectifs visés. Il manque cependant des informations sur différents points. Le dossier indique qu'il y a des équipes pédagogiques et de formation et la mise en place de conseils de perfectionnement, ce qui montre une volonté d'encadrer la formation ; cependant il conviendrait de préciser les modalités de fonctionnement de celles-ci pour en apprécier le rôle dans le pilotage. Les équipes s'appuient sur les évaluations des enseignements et les suivis de cohortes pour faire évoluer les spécialités, mais il manque une information sur l'existence d'une procédure d'autoévaluation et sa mise en œuvre. Une meilleure connaissance des caractéristiques des étudiants entrants serait également un outil supplémentaire pour le pilotage.



# Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES  
LICENCE MENTION STAPS**

L'Université de La Réunion n'entend formuler aucune observation sur ce rapport.

Le Président  
  
Pr Mohamed ROCHDI

